

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif de l'année 1981. Il s'élève en opérations réelles en recettes et en dépenses à la somme de : 288 908 861,00 frs.

La répartition des recettes et des dépenses par chapitre est la suivante:

<u>I 6 INVESTISSEMENT</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
CHAP. 900 - Hôtels de ville et autres bât. administratifs.....	700 000,00	0 561 860,00
CHAP. 901 - Voirie	9 503 400,00	19 325 000,00
CHAP. 902 - Réseaux	5 700 000,00	19 775 000,00
CHAP. 903 - Equip. scolaires et culturels	3 652 250,00	15 651 250,00
CHAP. 904 - Equip. sanitaire et social	300 000,00	3 664 800,00
CHAP. 906 - Sces ind. et commerciaux..	427 500,00	1 650 000,00
CHAP. 908 - Urbanisme et Habitations..		2 100 000,00
CHAP. 909 - Autres équipements	400 000,00	800 000,00
CHAP. 914 - Programme pour les autres tiers		1 079 100,00
CHAP. 923 - Stock	4 458 691,00	4 458 691,00
CHAP. 925 - Mouvements financiers	1 659 634,00	20 641 000,00
CHAP. 927 - Financement complémentaire de la section d'investissement	30 976 500,00	-
	<u>77 917 975,00</u>	<u>97 706 701,00</u>
CHAP. 927 - ART. 115 - Prélèvement sur recettes de fonctionnement pour couvrir le déficit de la section d'investissement	19 788 726,00	-
	<u>97 706 701,00</u>	<u>97 706 701,00</u>
<u>II - FONCTIONNEMENT</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
CHAP. 930 - Mouvements financiers	130 000,00	30 815 000,00
CHAP. 931 - Personnel permanent	2 121 000,00	35 183 200,00
CHAP. 932 - Ensembles mob. et immob.	2 001 020,00	6 881 200,00
CHAP. 934 - Administration générale	2 346 020,00	25 128 680,00
CHAP. 936 - Voirie	3 021 090,00	37 038 100,00
CHAP. 940 - Relations publiques	230 060,00	1 378 985,00
CHAP. 942 - Sécurité et police	540,00	853 263,00
CHAP. 943 - Enseignement	50,00	11 830 000,00
CHAP. 944 - Oeuvres sociales scolaires	3 376 070,00	13 182 000,00
CHAP. 945 - Sports et Beaux-Arts ...	150 020,00	4 036 600,00
CHAP. 951 - Sces soc. ss cté distincte	75 040,00	3 334 841,00
CHAP. 953 - Hyg. et protection sanitaire	10 000,00	1 000,00
CHAP. 955 - Aide sociale		20 565 000,00
CHAP. 965 - Domaine productif des revenus	630 020,00	
CHAP. 967 - Sces ind. et comm. ss cté distincte	3 520 520,00	822 300,00
CHAP. 970 - Charges et produits non affectés	66 160 000,00	121 491,00
CHAP. 971 - Service fiscal	802 000,00	
CHAP. 972 - Service fiscal	67 620 000,00	
CHAP. 977 - Impôts complémentaires	58 798 436,00	
	<u>210 990 886,00</u>	<u>191 202 160,00</u>
	<u>191 202 160,00</u>	

SOIT UN EXCEDENT DE 19 788 726,00

SOIT UN EXCEDENT de 19 788 726,00 qui a servi à couvrir le déficit de la section d'investissement.

Monsieur Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Le budget qui vous est présenté est équilibré en recettes et en dépenses à 288 908 861 F, soit pour le fonctionnement, des recettes de 210 990 886 F et des dépenses de 191 202 160 F, et pour l'investissement, des recettes de 77 917 975 F et des dépenses de 97 706 701 F.

Les hypothèses de travail sur lesquelles les Commissions ont élaboré ce document sont les suivantes :

- En ce qui concerne le FONCTIONNEMENT, les dépenses principales pourraient être évaluées de la façon suivante :

- . le budget affecté au personnel évoluerait globalement de 14 %, toutes catégories confondues. Cela implique une stabilité en valeur absolue courant 1981 du nombre d'employés communaux.
- . Le contingent d'Aide Sociale progresserait de 15 % à défaut de chiffre plus précis notifié par la Préfecture.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, la Dotation Globale de Fonctionnement a été accrue de 15 % par rapport à 1980 + 2 % de reliquat de l'année précédente. Le produit de l'octroi de mer a progressé de 15 % et les impôts directs de 13 % en valeur nominale (correspondant à l'évolution des prix).

Un accroissement de 2 % de la masse imposable tel qu'il est constaté depuis plusieurs années en moyenne, a également été pris en compte.

Globalement, les recettes et dépenses de fonctionnement augmentent de 12 % par rapport à l'ensemble du budget 1980, ce qui permet de dégager un autofinancement de 19 788 726,00 F destiné à financer le déficit de la section d'investissement. Cet autofinancement est en relative progression par rapport à l'année 1980 (13 %), ce qui indique une légère amélioration de la structure de la section de fonctionnement.

- En ce qui concerne l'INVESTISSEMENT, outre les subventions sur le montant desquelles la Commune n'a que très peu d'influence, il a été pris en compte une augmentation de la masse empruntée de 7 %, ce qui correspond à une décélération très nette du recours à cette source de financement par rapport aux années précédentes (15 à 20 % en moyenne). La montée en charge de l'endettement communal dont le taux dans ce budget correspond à 23,68 % des recettes ordinaires doit se stabiliser progressivement et devrait, sauf modifications profondes de la politique communale en la matière, avoir même tendance à régresser dans les années à venir.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, une certaine priorité a été accordée aux opérations qui ont trait à l'amélioration de l'environnement (petits équipements de proximité, espaces verts et salubrité).

Pour ce qui est des très gros investissements, un glissement très net des superstructures vers les infrastructures et les aménagements de zones est constaté.

Il est à noter qu'une quantité non négligeable d'investissements se fait sur un autre budget : celui de l'habitat social pour les logements de type anti-bidonville (25 à 30 000 000 F pour 1981)."

LE MAIRE - Après lecture de cette présentation globale, nous allons passer au vote, chapitre par chapitre, pour chaque section.

Nous commencerons par la section d'investissement.

*

*

*

BUDGET PRIMITIF 1981
SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 900 - HOTEL DE VILLE ET AUTRES BAT. ADM.

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

1651-23 - CRCAMR pr. 2 bennes tasseuses

700 000,00

DEPENSES

212-76 - Installations téléphoniques 4 000,00
 214 - Acqu. matériel et mobilier 1 356 960,00
 215 - Acqu. véhicules 4 650 900,00
 232-121 - Casernement des pompiers 800 000,00
 233-07 - Grosses rép. et Aménag. bat. comm. 1 000 000,00
 232-122 - Constr. Mairie de Ste-Clotilde 650 000,00
 232-139 - Aménagement hangar OMG 100 000,00

700 000,00

8 561 860,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 900 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 901 - VOIRIE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

1053-20 - Subv. FIR p. voirie urbaine 1981 2 200 000,00
 1051-60 - Subv. DIT p. gare routière 982 000,00
 1651-24 - Empr.CRCAMR p.chemin Beudot 500 000,00
 1053-21 - SUBV FIR p.pian de circulation 01 1 000 000,00
 1651-25 - CRCAMR pr voirie rurale 01 2 500 000,00
 1651-26 - CRCAMR pr Amén. des écarts 2 000 000,00
 1051-60 - FIDOM pr Front de mer 300 000,00
 1051-62 - Subv.p.écl. public Hyacinthe 21 400,00

9 503 400,00

214 - Acqu. matériel et mobilier 40 000,00
 215 - Acqu. véhicules 400 000,00
 233-08 - Grosses rép. aux rues 2 000 000,00
 233-19 - voirie urbaine 1981 4 600 000,00
 233-70 - Gare routière 2 500 000,00
 233-71 - Chemin Beudot 500 000,00
 233-28 - Centre technique municipal 580 000,00
 233-72 - plan de circulation (01) 2 000 000,00
 233-73 - voirie rurale 1981 2 500 000,00
 233-74 - aménagement des écarts (trottoirs) 2 000 000,00
 235-06 - Aménagement front de mer 1 500 000,00
 235-08 - Espaces verts 598 000,00
 233-75 - Eclairage public (hyacinthe) 107 000,00

19 325 000,00

LE MAIRE - C'est dans ce chapitre que vous avez en particulier l'aménagement des écarts, du Front de Mer et des Espaces Verts.

Mis aux voix, le chapitre 901 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

B.P. 1981 (suite)

CHAPITRE 902 - RESEAUX

RECETTES		DEPENSES	
LE MAIRE donne lecture du chapitre :			
1051-43 - FIDOM pr ACP aménag. des Hts 81		233-02 - Extensions réseaux et canalisations	325 000,00
1051-27 - CRCAMR	300 000,00	233-49 - Div. travaux A.E.P	350 000,00
	700 000,00	233-76 - Aménagement des Hauts - AEP 1981	1 000 000,00
1051-28 - CRCAMR p. électrification rurale 81	500 000,00	233-77 - Rép.+ ext. réseaux et bouches d'égouts	100 000,00
1051-93 - Subv. p. élect. aménagt. des Hts	850 000,00	233-23 - Electrification rurale 81	500 000,00
1051 - - - - -	150 000,00	233-78 - Aménag. des Hauts - électrification	1 000 000,00
1059-04 - Subv. hôpital p. incinérateur	200 000,00	233-79 - Installation incinérateur	1 000 000,00
1051-95 - Fidom p. Asst. 16 e Tr	640 000,00	233-00 - Trav. protection incendie (F. Durand)	100 000,00
1051-97 - MI p.	910 000,00	233-10 - Assainissement 160 tr.	7 400 000,00
1051-100 - MI p. complexe de dépollution	600 000,00	233-91 - Complexe de dépollution	3 000 000,00
1051-102 - MI p. AEP 81	1 000 000,00	233-02 - A.E.P. 1981	5 000 000,00
	5 780 000,00		19 775 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 902 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 903 - EQUIP. SCOL. & CULTUREL

LE MAIRE donne lecture du chapitre :		LE MAIRE donne lecture du chapitre :	
1052-03 - Subv. Région p. plateau vert Belleterre	200 000,00	132 - Frais d'études (piscine Montagne 8e)	30 000,00
1052-04 - - - - -	200 000,00	232-108 - Log. gardiens 2ème tranche	1 000 000,00
1051-104 - EN pr 4 cl mat. Ch. Fleuri	90 000,00	232-123 - Mise en conformité des bat. scol.	1 000 000,00
1051-106 - EN pr 3 mat. Brôlé	60 000,00	232-110 - Aménag. terrain de sport	1 466 000,00
1051-107 - EN pr 1 mat. ruelle Bambou	130 000,00	232-02 - Grosses rép. et aménag. écoles et Eq. Spor.	2 000 000,00
- EN pr 1 mat. Gde Chaloupe	130 000,00	232-74 - Vestiaires Stade Montagne 15e	100 000,00
	1 130 000,00	214 - Acq. matériel et mobilier	342 000,00
		210 - Acq. de terrain	1 000 000,00
		232-106 - Stade de Montgaillard	650 000,00
		232-124 - Plateau vert Bellepierre	300 000,00
		232-125 - Plateau vert St-François	200 000,00
		232-126 - 4 cl. mat. Ch. Fleuri	190 000,00
		232-127 - 3 maternelles au Brôlé	130 000,00
		232-128 - 1 maternelle ruelle Bambou	330 000,00
		232-129 - 1 maternelle Gde Chaloupe	330 000,00

CHAPITRE 903 (suite)

RECETTES

1051-109 - EN pr A mat. Ch. Apavou
 1051-110 - EN pr 5 cl. mat. C. Azéma
 1051-111 - EN pr 4 cl Bellepierre
 1051-112 - EN pr 2 cl. Bretagne
 1051-113 - EN pr 12 cl. Moufia

260 250,00
 603 000,00
 482 500,00
 121 000,00
 1 219 500,00

3 652 250,00

LE MAIRE - Il y a dans ce chapitre, les dépenses pour la construction des classes. C'est un chapitre qui est en nette diminution par rapport aux autres du budget. Ceci correspond à la réduction des superstructures.

Mis aux voix, le CHAPITRE 903 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.
 CHAP. 904 - EQUIP. BAN. ET SOCIAL

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

210 - Cession de terrain à l'union des aveugles 300 000,00
 210 - Acqu. de terrains 2 000 000,00
 214 - Acqu. matériel et mobilier 183 000,00
 215 - Acqu. véhicules 50 000,00
 213 - Voies et réseaux 1 431 000,00

 300 000,00

 5 664 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 904 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 906 - SCES IND & COMMERCIAUX

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

1051-114 - Subv. FAU pr étals Pt marché 89 200,00
 1051-115 - FAU pr Réaménag. Gd marché .. 310 000,00
 1051-116 - FIDOM pr " " 120 000
 1051-117 - FAU pr aménag. marchés forains 350 000,00

 800 000,00
 100 000,00

 1 650 000,00

LE MAIRE - Ici, il y a divers équipements qui sont concernés : l'abattoir, le Petit Marché, le Grand Marché, les marchés forains...

Mis aux voix, le CHAPITRE 906 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

DEPENSES

222-130 - 4 mat. chemin Apavou 610 250,00
 222-131 - 5 cl. mat? C. Azéma 1 500 000,00
 222-132 - 4 cl. Bellepierre 1 232 500,00
 222-133 - 2 cl. Bretagne 221 000,00
 222-134 - 12 cl. Moufia 3 019 500,00

 15 651 250,00

B.P. 1981 (suite)

CHAP. 908 - URBANISME ET HABITATION

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

DEPENSES

100 000
2 000 000

Mis aux voix, le CHAPITRE 908 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

2 100 000

CHAP. 909 - AUTRES EQUIPEMENTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

1051-118- Subv. FIDOM pr halage Barachois
1051-119- FIDOM pr box des pêcheurs

300 000,00
100 000,00
400 000,00

600 000
200 000

400 000,00

800 000

LE MAIRE - Ici, figure en particulier l'aménagement des boîtes de pêcheurs.

Mis aux voix, le CHAPITRE 909 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 914 - PROJ. POUR LES

AUTRES TIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

Mis aux voix, le CHAPITRE 914 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

1 079 100
1 079 100

CHAP. 225 - MOUV. FINANCIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

25 - Dette récupérable
25 - Recouvr. créances (F.Guyon- L.Diorx et Crémont)
253- Remb. annuité eau

20 634,00
1 431 000,00
200 000,00
1 659 634,00

19 100 000
30 000
1 481 000

Mis aux voix, le CHAPITRE 225 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

20 641 000

B.P. 1981

CHAPITRE 923 - STOCKS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

322 - Habillement 226 741,00
325 - Produits d'entretien 218 850,00
329 - Autres fournitures 4 013 100,00

4 458 691,00
=====

DEPENSES

322 - Habillement 226 741,00
325 - Produits d'entretien 218 850,00
329 - Autres fournitures 4 013 100,00

4 458 691,00
=====

Mis aux voix, le CHAPITRE 923 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET PRIMITIF 1981 - SECTION D'INVESTISSEMENT
 CHAP. 927 - FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

DEPENSES

RECETTES

1421	-	FCTVA		\$ 500 000,00
1423	-	T.L.E.		250 000,00
1420	-	plafond légal de densité		150 100,00
25	-	Récupération TVA		50 000,00
16	-	Produit des emprunts		45 026 400,00
<u>Ventilation dépenses</u>				
900.232-07	-	Gros. rép. bât. comm.	1 000 000	
"	232-121	- Casernement pompiers	800 000	
"	214	- Mobilier restaurant	300 000	
"	232-122	- Constr. M. Ste-Clotilde	650 000	
"	232-139	- Hangar D.M.J	100 000	
901.233-08	-	Gros. rép. aux rues	2 000 000	
"	233-19	- voirie urbaine 81	2 400 000	
"	233-70	- gare routière	1 518 000	
"	235-08	- espaces verts	598 000	
"	233-28	- C. technique Municipal	580 000	
"	233-72	- plan decirculation	1 000 000	
"	235-06	- Front de mer	1 200 000	
"	233-75	- écl. public Hyacinthe	85 600	
902.233-79	-	Incinérateur	800 000	
"	233-20	- Assain. 160 Tr	5 920 000	
"	233-02	- Div. ext. rés. et canal	325 000	
"	233-49	- Div. trav. A.E.P	350 000	
"	233-77	- Rép.+ extiréseaux et bouches d'égout	100 000	
"	233-80	- Trav. protection incendie (Pat. à Durand)	100 000	
"	233-91	- complexe dépollution	2 400 000	
"	233-82	- AEP 81	4 000 000	
903.232-108	-	logts gardiens	1 000 000	
903.232-123	-	Mise en conformité bat. scolaires	1 000 000	
"	232-110	- Aménag. Eq. Sportifs	1 310 000	

RECETTES

D. PAGES

... / Suite .

903 . 132	- piscine montagne (études)	30 000
" . 214	- Acqu. mobilier scolaire	250 000
903 . 232-74	+ matériel Eq. Sportifs	100 000
903 . 232-02	- Vest. stade Montagne 16	2 000 000
	- Rép. et Amén. écoles et	
	Eq. Sportifs	
903 . 210	- Acqu. terrains	1 000 000
903 . 232-106	- Stade Montgaillard	650 000
903 . 232-126	- 4 cl mat. Ch. Fleuri	100 000
903 . 232-127	- 3 mat. BrOlé	70 000
903 . 232-128	- 1 bat/ ruelle bambou	200 000
903 . 232-129	- 1 mat. Gde Chaloupe	200 000
903 . 232-130	- 2 mat. chemin Apavcu	350 000
903 . 232-131	- 5 mat. C. Azema	897 000
903 . 232-132	- 4 cl. Bellepierre	750 000
903 . 232-133	- 2 cl. Bretagne	100 000
903 . 232-134	- 12 cl. Moufia	1 600 000
904 . 210	- Acqu. terr. Ht. Social	2 000 000
904 . 213	- F. Guyon, L. Dierx, Crémont	1 431 000
906 . 232-113	- Aménag. Abattoir	310 000
906 . 232-03	- Aménag. pt marché	297 000
906 . 232-09	- Aménag. Gd marché	400 000
906 . 232-135	- Aménag. marchés forains	65 000
908 . 210	- Acqu. terrains	2 000 000
908 . 132	- Frais d'études	89 000
909 . 232-136	- halage barachois	300 000
909 . 232-137	- Box des pêcheurs	100 000

 50 976 500,00

LE MAIRE - Ce sont toutes les "rentées" qui correspondent aux divers déficits des chapitres que nous venons de voir.

Mis aux voix, le CHAPITRE 927 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET PRIORITAIRE 1961 - INVESTISSEMENT

RECAPITULATION GENERALE

LE MAIRE donne lecture du tableau récapitulatif de la section d'investissement :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
900 - Hôtel de ville et autres bâtiments administratifs	8 561 860,00	700 000,00
901 - Voirie	19 325 000,00	9 503 400,00
902 - Réseaux	19 775 000,00	5 780 000,00
903 - Equipements scolaires et culturels	15 651 250,00	3 652 250,00
904 - Equipements sanitaires et sociaux	3 664 800,00	300 000,00
906 - Sca industriel et commercial	1 650 000,00	487 500,00
908 - Urbanisme et Habitation	2 100 000,00	-
909 - Autres équipements	800 000,00	400 000,00
914 - Programmes pour les autres tiers	1 079 100,00	4 458 691,00
923 - Stock	4 458 641,00	1 659 634,00
925 - Mouvements financiers	20 641 000,00	-
927 - Financement complémentaire de la section d'investissement	-	50 976 500,00
	97 706 701,00	77 917 915,00

DEFICIT : 19 788 726,00

LE MAIRE - La section d'investissement a un déficit de 19 788 726 F, qui devra correspondre à un transfert de la section de fonctionnement, c'est-à-dire à l'autofinancement d'une somme équivalente.

Mise aux voix, la SECTION D'INVESTISSEMENT EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

LE MAIRE - Nous passons maintenant à la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 1961 - FONCTIONNEMENT

CHAP. 930 - MOUVEMENTS FINANCIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

722 - Intérêts récupérés
Eglise de Ste-Clotilde
Intérêts CAECL

130 000,00

DEPENSES

671 - Intérêts de la dette
672 - Frais divers sur emprunts
831 - Prélèvement

30 780 000,00

35 000,00

130 000,00

30 815 000,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 930 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 931 - PERSONNEL PERMANENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

7330 - Recouvrement s/ FNCAF
7331 - Recouvr. prestations s/ SS et CNBACL
7332 - Recouvrement s/traitement
708 - Trav. d'inv. en régie
799 - Produits exceptionnels

500 000,00
180 000,00
120 000,00
1 320 000,00
1 000,00

602 - Habillement
610 - Rémunération personnel
615 - Rémunérations diverses
618 - Charges sociales
6441 - Frais médicaux
6436 - Frais de cours et stage
661 - Frais transport du personnel
6611 - Frais déplacement pour stage

20 000,00
26 600 000,00
750 000,00
7 566 200,00
10 000,00
65 000,00
70 000,00
2 000,00

2 121 000,00

35 183 200,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 931 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

....

CHAP. 932 - BÂTIMENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

RECETTES

- 73396 - Recouvr. frais pr trav. et sces extérieurs
- 782 - Travaux d'investissement en régie
- 789 - produits exceptionnels

LE MAIRE donne lecture du chapitre : DEPENSES

600 - produits pharmaceutiques	0,00	1 700,00
602 - habillement	2 000 000,00	65 000,00
605 - produits d'entretien	1 000,00	2 000,00
609 - Fourn. diverses		2 080 000,00
633 - Acqu. petit matériel		60 000,00
634 - Consommation eau, électricité		3 020 000,00
641 - Impôts et taxes foncières		100 000,00
643 - Impôts s/ véhicules (vignettes)		50 000,00
644 - Entretien bât. communaux		20 000,00
645 - charges locatives		790 000,00
644-Entretien matériel et mobilier		210 000,00
645- Intr. mat. transport (visite technique des véhicules)		2 000,00
649 - Assurances (incendie, véhicules)		400 000,00

2 001 000,00

Mis aux voix, le chapitre 932 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

CHAP. 934 - ADJUSTEMENT GÉNÉRAL

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

600 - produits pharmaceutiques	10 100,00
602 - habillement	24 800,00
605 - produits d'entretien	126 150,00
609 - fournitures de bureau	271 000,00
649 - fournitures diverses	472 800,00

...../....

RECETTES

7331 - Remboursements divers
 7332 - Recouvrement sur traitements
 73396 - Recouvr. frais adm. générale
 782 - Trav. d'investissement en régie
 799 - Produits exceptionnels

DEPENSES

633 - Acq. petit matériel
 6405 - Cotisations municipales
 Adhésion Franco-Congrès
 610 - Rémunération personnel
 615 - Rémunérations diverses
 618 - Charges sociales
 665 - Frais d'expertise
 664 - Frais de P. & T.
 624 - Frais de timbres et d'enregistrement
 638 - Assurance (responsabilité civile)
 666 - Indemnité Maire et Adjoints
 666-1 - Indemnité aux Adjoints Spéciaux
 667 - Frais mission Maire et Adjoints
 6620 - Frais d'impression
 6621 - Frais de reliure
 6629 - Autres prestations de service
 663 - Documentation

20,00
 155 000,00
 10 000,00
 2 180 000,00
 1 000,00

28 800,00
 10 000,00
 15 800 000,00
 290 000,00
 6 010 000,00
 20 000,00
 600 000,00
 2 000,00
 300 000,00
 450 000,00
 320 000,00
 30 000,00
 200 000,00
 15 000,00
 10 000,00
 30 000,00

2 346 020,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 934 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.
 CHAP. 936 - VOIRIE

7007 - Vente de matières
 799 - Produits exceptionnels
 782 - Trav. d'inv. en régie
 7332 - Recouvr. s/traitement
 73396 - Remboursements divers

LE MAIRE donne lecture du chapitre :
 600 - Produits, pharmacoutiques
 601 - Alimentation (lait)
 602 - Habillement
 603 - Carburant
 606 - Fourniture de voirie
 6611 - Location de camions
 630 - Charges locatives

5 000,00
 20,00
 3 000 000,00
 15 050,00
 20,00

6 500,00
 3 000,00
 162 600,00
 1 500 000,00
 80 000,00
 2 200 000,00
 30 000,00

.../...

25 128 680,00

B.P. 1981 (suite)

CHAP. 936 (suite)

RECETTES

DEPENSES

610 - Rémunération personnel	22 100 000,00
618 - Charges sociales	7 410 000,00
605 - produits d'entretien	43 000,00
609 - Fournitures diverses	1 929 000,00
631 - Réparations à l'entreprise	712 000,00
633 - Acqu. petit matériel	217 000,00
633-1 - Acqu. petit matériel éclairage	75 000,00
634 - éclairage public	600 000,00

3 020 090,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 936 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

37 068 100,00

CHAP. 940 - RELATIONS PUBLIQUES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

7369 - Subv. C.Gal p. charges spéciales du Chef Lieu	35 000,00	
7369-2 - Subv. C.Gal pr jardin de l'Etat	195 000,00	
739 - produits exceptionnels	20,00	
7370 - Partic/ Etat pr. Etat-Civil	20,00	
73702 - " pr Elections	20,00	
6495 - Cot. municipales (CFPC)		530 000
657 - Subventions		32 000
Comités des fêtes		50 000
Ass. des maires		10 000
S.I.S.D.		25 000
Viviers		5 000
Cinémathèque		50 000
Ass. Rhin et Danube		
Croix rouge		
Lion's club "perle australe"		3 0 000

230 060,00

660 - Fêtes et cérémonies

822 000,00

20 000,00

1 378 965,00

... / ...

M. Marc GERARD - La cotisation versée au C.F.P.C., soit 536 985 F, correspond-t-elle à des services rendus par ce C.F.P.C. en ce qui concerne la formation des personnels communaux ?

LE MAIRE - Oui, de plus en plus ; mais au début, ce n'était pas le cas. Il s'agit quand même d'une cotisation de "solidarité". En principe, nous faisons en sorte de récupérer cette somme en voyages, en études et en formation.

M. DUPONT - Il y a une évolution particulièrement intéressante ces deux dernières années en matière de formation. Il est vrai qu'auparavant, la formation dispensée à la Réunion ne correspondait pas à la somme des cotisations collectées par le C.F.P.C. National. Mais, depuis, à la suite d'actions diverses, nous sommes arrivés à établir une égalité entre le coût de la formation donnée ici et le montant des cotisations collectées. En 1981, la cotisation va augmenter considérablement, et le C.F.P.C. National vient de donner son accord pour que la totalité des cotisations perçues à la Réunion soit reversée au C.F.P.C. de la Réunion pour la formation du personnel local.

Mis aux voix, le CHAPITRE 940 EST ADOPTE A L'UNANIMITE

CHAP. 942 - SECURITE ET POLICE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7069 - Mise à disposition d'ambulance
 799 - Produits exceptionnels
 708 - Sces payés du personnel

DEPENSES

600 - Produits pharmaceutiques	500,00	7000,00
602 - Habillement	20,00	155 895,00
601 - Alimentation	20,00	95 000,00
605 - Produits d'entretien		3 500,00
609 - Fournitures diverses		120 000,00
615 - Vacations horaires		130 000,00
6405- Contingent incendie		290 868,00
657 - Subventions		
Prévention routière	2 000	
Amicale pompiers	5 000	
631 - Réparations à l'entrepriso		7 000,00
633 - Acq. petit matériel		20 000,00
6620 - Frais d'impressions		15 000,00
665 - Frais d'expertise		3 500,00
663 - Documentation		1 500,00
		4 000,00
	<u>540,00</u>	<u>853 263,00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 942 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 943 - ENSEIGNEMENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

7332 - Recouvrement de traitement

600 - Produits pharmaceutiques	50,00	15 000,00
605 - Produits d'entretien		40 000,00
607 - Fournitures scolaires		30 000,00
609 - Fournitures diverses		80 000,00
615 - Indem. de logement		1 300 000,00
610 - Rémun. personnel (balayuses, femmes de service)		7 300 000,00
618 - Charges sociales		2 900 000,00
633 - Acquisition petit matériel		5 000,00
657 - Subventions		
CES Reydellet	80 000	
Collège R. Hoareau...	80 000	
	<u>50,00</u>	<u>160 000,00</u>
		<u>11 830 000,00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 943 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 944 - OEUVRES SOCIALES SCOLAIRES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7332	- recouvr. s/ traitement	50,00
7361	- Subv. pr centre medico-scolaire	20,00
73708-1	- Partic. particul. au ramass. scolaire	10 000,00
73 708	- Subv. pr ramass. scolaire (EN + FA.U)	3 366 000,00

DEPENSES

61P	- Mém. personnel (distrib. de lait)	800 000
61P	- Charges sociales	500 000
6459	- Ramassage scolaire	400 000
657	- Subventions	12 000
	Caisse des écoles	800 000
	A.D.A. - conservatoire	500 000
	Colo 3 Bassins	400 000
	écoles privées	12 000
	A.G.E.C.	20 000

710 000,00
240 000,00
4 000 000,00

1 732 000,00

657-1 - Subv. aux cantines

6 500 000,00
713 712 000,00

LE MAIRE - Vous remarquerez dans ce chapitre, la subvention aux cantines, que vous retrouverez dans l'affaire n° 2.

M. Marcel HOARAU - La somme a été diminuée ; elle risque de ne pas être suffisante pour cette année.
Mis aux voix, le chapitre 944 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 945 - SPORTS ET BEAUX ARTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

7006	- Droits d'entrée	150 000,00
799	- Produits exceptionnels	20,00

605	- Produits d'entretien	15 000
609	- Fourn. diversos	715 000
633	- Acqu. petit matériel	1 100 000
6312	- Entr. piscines à l'entreprise	410 600
657	- Subventions	10 000
	C.M.C.	40 000
	C.P.J.	54 000
	J.C.L.	
	C.M.S.	
	Divers	
	Club préventif	
	C.C.S. (foot-ball)	

10 000,00
382 000,00
20 000,00
80 000,00

3 344 600,00
4 036 600,00

150 020,00

LE MAIRE - Ici, il y a eu les modifications suivantes compte tenu du succès récent du C.S.S.D., nous avons affecté une somme comme participation au voyage en métropole ; elle permettra d'en couvrir en partie les frais. Il y avait déjà 10 000 F de prévu ; cette somme n'est pas une subvention au Club, comme on pourrait le croire, mais est bien destinée à financer ce voyage en métropole pour la coupe régionale de France. Cependant, cette somme me paraissant insuffisante, nous avons décidé de prélever :

- Sur l'O.M.J.....	8 000 F
- Sur l'A.J.L.....	30 000 F
- Sur l'O.M.S.....	6 000 F

Soit un total de..... 44 000 F.
Cela fait donc, avec les 10 000 F, une dotation totale de 54 000 F.

M. Marc GERARD - Pourrait-on savoir combien nous coûte l'O.M.J., en plus de cette subvention, puisqu'on paie directement sur crédits communaux un certain nombre de personnel (animateurs, etc...) ? Est-ce que l'on pourrait intégrer cela dans le coût de revient de l'O.M.J. ?

LE MAIRE - Le détail vous sera donné, mais je peux vous dire que la majeure partie des dépenses de l'O.M.J. est prise en compte dans ce montant inscrit ici.

M. Marc GERARD - Il y a malgré tout la rémunération des animateurs qui n'est pas prise en compte. Il serait bon que l'on soit au courant, car cela pourrait nous servir lorsque nous assistons à des assemblées des C.A.S.E., Foyers, etc... où on nous parle de la modicité de la participation communale.

Dr Gilbert GERARD - Peut-on savoir ce que recouvre le terme "fournitures diverses" à l'article 609 ?

M. DUPONT - Sont prises en compte dans cet article, des dépenses en fournitures pour le fonctionnement des installations sportives. Ce sont : le chlore pour les piscines, la chaux pour les terrains de football, et puis diverses autres petites dépenses. Le chlore pour les piscines représente à lui seul un montant de 500 000 F.

M. Marcel HOARAU - Pour la chaux, je signale qu'il faudra faire attention à ne pas acheter de la chaux vive pour marquer les lignes des terrains, car elle peut causer des brûlures aux joueurs.

LE MAIRE - Cela s'est-il déjà produit à Saint-Denis ?

M. Marcel HOARAU - Il y a eu un cas à Saint Paul et des cas moins graves à Saint-Denis.

Mis aux voix, le CHAPITRE 945 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 951 - SCES SOC. SANS CTE DISTINCTE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

- 7009- Rétribution de services
- 7016 - Concession de los cimetières
- 7011- Frais de transport par ambulance
- 799 - Produits exceptionnels

20,00
60 000,00
15 000,00
20,00

DEPENSES

- 600 - Produits pharmaceutiques
- 602 - Habillement
- 605 - Produits d'entretien
- 610 - Fournitures diverses
- 615 - Rémunérations diverses
- 618 - Charges sociales (retraités d'avant 1948)
- 657 - Subventions
- Assistance aux libérés 2 000
- Crèches-gardiéries 600 000
- Zoo 650 000
- CASPEC 992 000

1 500
5 041
700
3 600
45 000
35 000

3 244 000,
3 334 841,

Mis aux voix, le CHAPITRE 951 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 953 - HYGIENE ET PROTECTION SANITAIRE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

73394- Recouvr. partic. et prestation

- 10 000,00
- 657 - Subventions
- Comité défense contre l'alcoolisme

10 000,00
10 000,00
1 000,
1 000

Mis aux voix, le CHAPITRE 953 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAP. 955 - AIDE SOCIALE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

- 6401 - Contingent Aide sociale
- 657 - Subventions
- Foyer Populaire St-Jacques... 4 000
- Ass. trib. pr enfants 4 000
- A.P.E.R..... 3 000
- B.A.S..... 480 000
- Anciens combattants 2 000

18 000 000,
.....

CHAP. 965 - DOMAINE PRODUCTIF DES REVENUS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7122 - Dts stationnement des taxis	2 000,00
7140 - Location terrains nus	150 000,00
7142 - Location de bâtiments	400 000,00
715 - Dts de voirie (hydrocureur, alignement)	10 000,00
7153 - Redev. app. distib. d'essence	10 000,00
719 - Autres produits domaniaux	40 000,00
714 - Produit canne à sucre	10 000,00
7055 - Droits de fourrière	8 000,00
799 - Produits exceptionnels	20,00

	630 020,00

DEPENSES

Mis aux voix, le CHAPITRE 965 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 967
SCES IND & COMM. SANS COMPTABILITE DISTINGUEE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

- 7006 - Chambres froides
- 701 - Redevance de l'abattoir
- 702 - Abattage et droit de visite
- 7151 - Recette des marchés
- 7335 - Redevance Sco Assainissement
- 7332 - Recouvrement sur traitement.
- 799 - Produits exceptionnels

5 000,00
 110 000,00
 155 000,00
 250 000,00
 3 000 000,00
 500,00
 20,00

DEPENSES

- 600 - Produits pharmaceutiques
- 602 - Habillement
- 605 - Produits d'entretien
- 609 - Fournitures diverses
- 610 - Rémunération du personnel (abattoir)
- 618 - Charges sociales
- 610-1 - Rémunér. du personnel (égoutiers)
- 610-1 - Charges sociales
- 633 - Acqu. de petit matériel

1 000,00
 9 500,00
 7 000,00
 13 000,00
 300 000,00
 90 000,00
 30 000,00
 90 000,00
 6 800,00

3 520 520,00

822 300,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 967 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 970 - CHARGES ET PRODUITS NON AFFECTES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

- 829 - Mdats annulés ou atteints par la déchéance
- 7379 - participation parking
- 7379-2 - part. pour alimentation eau
- 7587 - Produits du casino
- 7335 - Surtaxe eau
- 740 - D.G.F - dotation forfaitaire
- 741 - D.G.F - dotation de péréquation
- 742 - D.G.F - Concours particuliers
- 746 - Attribution taxe spectacles

10 000,00
 150 000,00
 50 000,00
 650 000,00
 2 950 000,00
 26 850 000,00
 30 400 000,00
 5 000 000,00
 100 000,00

1 000,00
 10 991,00
 100 000,00
 10 000,00

66 160 000,00

LE MAIRE - C'est ici qu'entre en jeu la Dotation Globale de Fonctionnement, qui comme on vous l'a précisé, a subi une augmentation de 15 % et 2 %. Cela fait donc une augmentation assez importante en passant de 53 millions en 1980 à 62 millions en 1981.

121 991,00

Mis aux voix, le CHAPITRE 970 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 971

SERVICE FISCAL - IMPOT OBLIGATOIRE A TAUX FIXE

RECETTES | LE MAIRE donne lecture du chapitre : | DEPENSES

750 - Attribution sur permis de chasser	2 000,00
751 - Taxe additionnelle aux droits de mutation	800 000,00
	<u>802 000,00</u>

Mis aux voix, le CHAPITRE 971 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 972

SERVICE FISCAL - IMPOT OBLIGATOIRE A TAUX VARIABLE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

752 - Licence des débits de boisson	120 000,00
756 - Octroi de mer	67 500 000,00
	<u>67 620 000,00</u>

LE MAIRE - Vous voyez que l'octroi de mer s'élève à 67 500 000 F pour 1981 ; en 1962, il était de 58 000 F.

Mis aux voix, le CHAPITRE 972 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

CHAPITRE 977

SERVICE FISCAL - IMPOTS COMPLEMENTAIRES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

755 - Taxe s/ l'énergie électrique	1 450 000,00
777 - Centimes taxo enlèv. O.M	47 900 000 <u>3 500 000</u>
779 - Subvention compensatrice	5 948 436,00
	<u>50 798 436,00</u>

LE MAIRE - C'est ici que sont inscrits les centimes additionnels.
Mis aux voix, le CHAPITRE 977 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET PRIMITIF 1981 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION GENERALE

--000--

LE MAIRE donne lecture du tableau récapitulatif :

	RECETTES	D. PAGES
930 - Mouvements financiers	130 000,00	30 615 000,00
931 - Personnel permanent	2 121 000,00	35 183 200,00
932 - Ensembles mobiliers et immobiliers	2 001 020,00	6 091 200,00
934 - Administration générale	2 346 020,00	25 126 680,00
936 - Voirie	3 020 090,00	37 068 100,00
940 - Relations publiques	230 060,00	1 378 985,00
942 - Sécurité et police	540,00	853 263,00
943 - Enseignement	50,00	11 230 000,00
944 - Oeuvres sociales scolaires	3 376 070,00	13 182 000,00
945 - Sports et Beaux Arts	130 020,00	4 036 600,00
951 - Sces sociaux se cpte distincte	75 040,00	3 334 841,00
953 - Hygiène et sécurité	10 000,00	1 000,00
955 - Aide Sociale		20 565 000,00
955 - Domaine productif de revenus	630 020,00	
967 - Sces industriels et commerciaux se cpte distincte	3 520 520,00	802 310,00
970 - Charges et produits non affectés	66 160 000,00	131 091,00
971 - Sce fiscal	002 000,00	
972 - Sce fiscal	67 620 000,00	
977 - Sce fiscal - impôts complémentaires	50 798 436,00	
	210 990 986,00	191 202 160,00

EXCEDENT : 19 788 726,00

LE MAIRE - Le montant de l'excédent correspond à notre autofinancement de la section d'investissement.

M. Philippe NATIVEL - Pourrait-on avoir des précisions concernant l'accroissement des centimes additionnels ?

LE MAIRE - Cela correspond à l'augmentation du coût de la vie, et donc à une érosion monétaire de 13 %.

M. Philippe NATIVEL - Quelle est actuellement la valeur du centime ?

LE MAIRE - Il n'y a plus de valeur du centime. On utilise un nouveau système de calcul où on demande seulement une somme globale. Un élément de comparaison peut être la part des centimes par rapport à la totalité des recettes. En 1981, on a 47 900 000 F par rapport à 210 990 886 F, soit environ 25 %.

Mise aux voix, la SECTION DE FONCTIONNEMENT EST ADOPTEE
A L'UNANIMITE.

*

*

*

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets maintenant aux voix l'AFFAIRE N° 1, qui représente l'ensemble du Budget Primitif pour 1981.

ADOPTEE A L'UNANIMITE.

*

*

*

LE MAIRE - Je remercie tout particulièrement la Commission des Finances, présidée par M. Marcel HOARAU. Elle a longuement étudié ce budget ; ce qui n'a pas été facile et a demandé de nombreuses heures de travail. J'adresse également mes félicitations à M. DUPONT et au personnel du Service de la Comptabilité qui ont préparé ce budget dans le détail, et ont aussi facilité la tâche de la Commission des Finances.
